

A Orléans, le 8 février 2007

A

Madame Ségolène ROYAL  
Parti Socialiste  
10, rue de Solférino  
75333 Paris Cedex 07

Objet : - lutte contre le réchauffement climatique / taxe carbone

Affaire suivie par Cyrille INACIO

Madame,

L'association des Naturalistes orléanais rassemble plus de 700 citoyens sensibles aux thèmes écologiques, du sympathisant soucieux de la préservation de l'environnement au naturaliste chevronné. Cependant, quelle que soit leur diversité, nos adhérents partagent tous, tout comme une majorité de Français, une vive inquiétude face au dérèglement du climat. C'est ce qui m'amène aujourd'hui à m'adresser à tous les candidats à la Présidence de la République.

Les scientifiques du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat qui se sont réunis début février à Paris pour établir le 4<sup>ème</sup> rapport sur l'évolution du climat ont tiré la sonnette d'alarme en confirmant ou précisant les données de leur rapport précédent. Notre planète est en train de se réchauffer à une vitesse inégalée et nous risquons ni plus ni moins de changer d'ère climatique en quelques décennies seulement, provoquant un désastre environnemental mais aussi économique.

Le rapport Nicholas STERN, paru en octobre dernier, a évalué les conséquences économiques, sociales et politiques du changement climatique. Il apparaît entre autres que, si nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique, celui-ci pourrait coûter à l'humanité quelques milliers de milliards de dollars par an à partir de 2050, mettant ainsi gravement en danger l'équilibre économique mondial. D'autre part, l'élévation du niveau des océans et la détérioration des conditions climatiques locales pourraient conduire à la migration de millions de réfugiés climatiques.

Afin de contenir le réchauffement climatique et ses conséquences dramatiques, les experts nous tracent la seule voie possible : un pays développé et industrialisé comme la France se doit de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre. Nos élus s'y sont engagés.

Nous sommes convaincus qu'il est effectivement indispensable d'atteindre ce résultat rapidement. Ce défi est exigeant, mais il est essentiel si nous voulons que nous, nos enfants et nos petits-enfants puissions continuer à bénéficier d'un environnement favorable à notre existence.

En réponse à cet enjeu majeur, seules de timides décisions politiques ont été prises à ce jour.

Le protocole de Kyoto est un premier pas dans la bonne direction mais il reste très insuffisant. En effet, l'objectif de réduction des émissions a été fixé très modestement pour obtenir le consensus, ce qui n'a pas empêché d'ailleurs les Etats-Unis de ne pas le ratifier. Par ailleurs, il ne concerne qu'une partie des émissions anthropiques.

Le Plan Climat 2004 a pour but de faire un peu mieux que l'engagement de la France dans le cadre du Protocole de Kyoto - ce qui reste peu ambitieux - et de tracer la voie qui nous conduira à diviser par quatre nos émissions de

gaz à effet de serre d'ici à 2050. Il est fondé sur l'information et la sensibilisation du citoyen, auxquelles s'ajoutent quelques petites mesures fiscales incitatives.

Si nous sommes conscients que la communication est importante pour faciliter à terme l'acceptation de mesures plus contraignantes, nous savons aussi qu'elle ne peut se suffire à elle-même. La contrainte volontaire sans sanctions ne pousse guère qu'une infime minorité de citoyens à l'action résolue et efficace. En l'état actuel, la politique menée est donc vouée à l'échec.

Si nous voulons enrayer l'emballement de la machine climatique, il est plus qu'urgent d'engager une action politique et citoyenne, ambitieuse et déterminée.

L'équation climatique est trop complexe pour pouvoir être résolue par une solution miracle. La décarbonation de notre société passera nécessairement par la prise progressive et durable d'un ensemble judicieux de mesures. Chacune d'entre elles aura un impact plus ou moins important mais contribuera à la baisse globale des émissions.

Parmi les mesures envisageables, l'instauration d'une taxe sur les énergies fossiles (taxe carbone), progressive et continue, retient toute notre attention.

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, la taxe carbone se révèle doublement efficace.

Premièrement, son montant fixé par référence à la tonne équivalent carbone, revient à taxer toutes les énergies fossiles sur la base de leur pouvoir de nuisance climatique. Sa révision dans le temps entraîne une hausse progressive du coût des énergies fossiles, ce qui rend peu à peu ces dernières moins attractives et conduit le consommateur à s'orienter vers d'autres sources d'énergie et un mode de vie plus économe en énergie. Il en résulte logiquement une baisse conséquente des émissions de gaz carbonique. Deuxièmement, l'Etat peut engranger grâce à cette taxe des recettes supplémentaires qui lui permettraient :

- d'investir dans de grands programmes de recherche (efficacité énergétique, matériaux isolants...),
- de financer l'isolation et les installations économes dans les logements sociaux,
- d'assurer la formation des corps de métiers concernés,
- de subventionner les entreprises et les ménages qui investissent dans des installations économes en énergie ou dans l'isolation (subventions, crédits d'impôt, prêts aidés...)
- de diffuser très largement l'information nécessaire sur les économies d'énergies,
- de développer les transports en commun.

Ces mesures viendraient alors accentuer la baisse des émissions de gaz à effet de serre tout en préparant progressivement la France à la fin inéluctable (et relativement proche) des énergies fossiles.

**La taxe carbone est absolument incontournable si l'on souhaite véritablement s'attaquer au problème dramatique du changement climatique.** C'est ce qui me conduit à vous poser les questions suivantes :

- 1) **Mettez-vous rapidement en place une taxation progressive et durable du carbone d'origine fossile si vous êtes élu(e) à la Présidence de la République en mai 2007 ?**
- 2) Dans l'affirmative, quelles seront les modalités de mise en œuvre de cette taxe ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse qui sera communiquée à l'ensemble de nos adhérents afin qu'ils puissent choisir le ou la candidate qui répondra le mieux à leurs aspirations.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Paul SIFFERT,

Président de l'association des Naturalistes orléanais